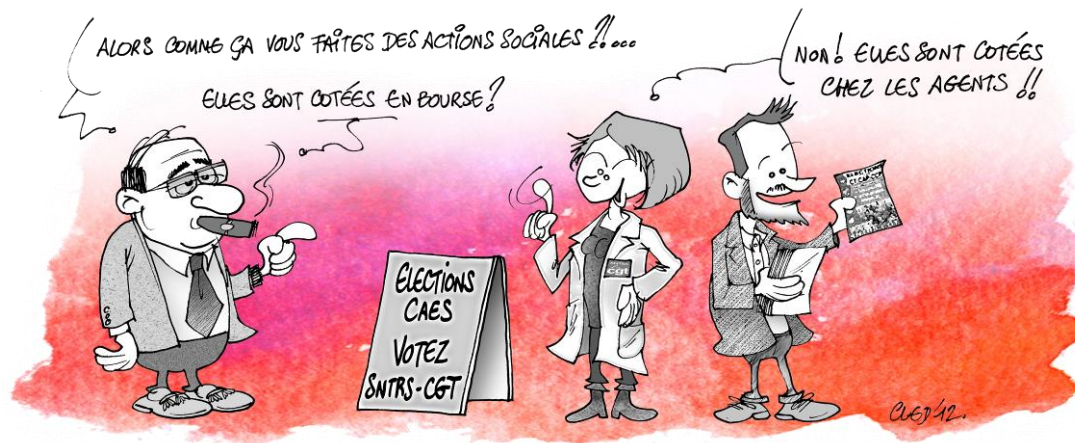




Élection 2019 au Conseil d'Administration du
Comité d'Action et d'Entraide Sociales (CAES) du CNRS

**AGIR POUR LE PROGRÈS SOCIAL
ET LA SOLIDARITÉ**

Le CAES du CNRS est une association loi 1901. Créé en 1957 à l'initiative des organisations syndicales, il tient le rôle d'un comité d'entreprise pour les activités sociales en faveur des agents CNRS titulaires, contractuels, retraités, ainsi que de leur famille. Vous allez être amené(e) à voter pour renouveler le Conseil d'Administration du 15 avril au 22 mai 2019.



Nos propositions pour le mandat 2019-2023

Participation Sociale	Améliorer le subventionnement des familles, en tenant compte du quotient familial, pour tous les séjours vacances, les colonies, les centres de loisirs, les activités régionales et locales.
Enfance	Améliorer les capacités d'accueil des jeunes enfants dans les centres de loisirs éducatifs à proximité du lieu de travail ou du domicile. Poursuivre l'aide au départ en séjour scolaire et colonie.
Solidarité Handicap	Aider les familles confrontées à des situations difficiles en renforçant les aides spécifiques. Accueillir dans les meilleures conditions les personnes en situation de handicap et leurs familles.
Vacances	Agir pour permettre à l'ensemble des personnels actifs et retraités, et leur(s) famille(s) de partir en vacances dans les meilleures conditions possibles. Assurer l'entretien, la rénovation, et améliorer la capacité d'accueil des centres du CAES. Développer l'offre en partenariat associatif.
Communication	Utiliser tous les vecteurs de communication afin de mieux faire connaître le CAES et ses actions. Employer de nouveaux moyens comme la vidéo, la dématérialisation...
Action sociale de proximité	Doter les régions de moyens humains et financiers leur permettant de développer une action sociale de proximité dans les structures régionales et locales. Encourager les initiatives portées par les élus et les bénévoles en privilégiant les activités collectives.
Moyens	Obtenir du CNRS une subvention d'activités du CAES égale à 1% de la masse salariale des personnels permanents et non permanents du CNRS. Stopper la baisse des effectifs des agents CNRS dans les structures du CAES.
Culture	Rendre les offres et les pratiques culturelles accessibles à tous. Impulser la création de manifestations culturelles dans nos centres de vacances. Créer une carte CAES du CNRS où sont rattachées les offres négociées respectant nos valeurs, accessibles à tous sur tout le territoire.

Lors du mandat 2015-2019

Nos 11 élues et élus se sont pleinement impliqués dans la gestion du CAES. Ils ont assuré les présidences des commissions Culture, Enfance et Vacances. Ils ont également assumé la fonction de trésorier puis, à la suite du renouvellement du bureau à mi-mandat, celles de président et de secrétaire général.

Cet engagement fort nous a permis de peser et d'agir pour :

- Apporter un soutien fort pour maintenir la capacité et la qualité d'accueil des enfants en centres de loisirs ;
- Réinvestir dans l'entretien et la rénovation des équipements dans nos centres de loisirs ;
- Maintenir le niveau de subventionnement par nos courbes de tarifs dégressifs ;
- Rétablir une relation basée sur la confiance et le respect envers les personnels du CAES ;
- Permettre les inscriptions et la réservation en ligne pour les prestations CAES et CNRS ;
- Donner les moyens pour le bon fonctionnement des CLAS et des Régions ;
- Créer de nouveaux événements nationaux comme les InterCLAS et le Gala du CAES ;
- Engager la rénovation globale des espaces intérieurs du Centre Paul-Langevin à Aussois ;
- Finaliser la rénovation des gîtes de Fréjus et poursuivre l'amélioration des gîtes d'Oléron ;
- Entretien et améliorer les maisons des Vosges et des Plantiers ;
- Proposer de nouvelles actions répondant aux attentes des agents au niveau Local, Régional et National ;
- Veiller pour toutes ces opérations aux grands équilibres indispensables à la pérennité du CAES.

Construire ensemble le CAES de demain

Le CAES doit permettre l'accès pour tous aux vacances, aux activités dédiées à l'enfance, au sport et à la culture. Pour le SNTRS-CGT, une juste répartition doit s'appuyer sur une politique sociale en faveur de tous les agents titulaires, contractuels et retraités. Une grande vigilance doit être observée afin que dans chaque domaine le taux de renouvellement des bénéficiaires soit le plus élevé possible. Des mesures spécifiques vers les plus démunis viennent compléter ces actions, selon le principe d'entraide.



Chaque année, le CNRS verse au CAES un budget d'activités diverses. En 2019 il s'élevait à 6,06M€. Comme pour toutes les unités, le CNRS diminue les postes affectés au CAES, ce qui impacte négativement son fonctionnement.

Le SNTRS-CGT s'oppose à cette diminution programmée des emplois, au CAES comme dans l'ensemble des unités du CNRS.

Pour le mandat 2019-2023, le SNTRS-CGT propose une liste renouvelée de candidats motivés. Ils poursuivront avec la plus grande détermination notre implication dans la construction du CAES de demain. Vos élus s'attacheront à faire progresser l'ensemble des prestations et porteront de nouvelles propositions afin de toujours mieux répondre à vos attentes.

Pour continuer à défendre ces valeurs portées par les militants SNTRS- CGT, nos futurs élues et élus au conseil d'administration ont besoin de votre soutien et de votre vote.

DÉFENDRE LE CAES DU CNRS

C'EST DÉFENDRE LE CNRS ET SES PERSONNELS

Pour une politique sociale solidaire

VOTEZ ET FAITES VOTER

POUR LES CANDIDATS DU SNTRS-CGT